

PROGRAMME

- 08h00 Accueil et enregistrement – café/croissant
- 08h30 **Introduction et bienvenue** – Mme Pierrette Chenevard, Co-directrice, Espace Compétences SA & M. Stéphane Coendoz, Représentant, ASEGH
- 08h40 **L'innovation dans notre système de santé. Qui a dit qu'il ne bouge pas?**
M. Ignazio Cassis, Conseiller national (PLR, TI) et vice-président FMH
- 09h10 **LAMal 2012 - Au-delà du système DRG, ce qui vous attend!**
Dr Heinz Locher, Président, APEQ
- 09h50 PAUSE
- 10h30 **Changements dès 2012 - les réflexions d'un Président de Conseil d'un grand établissement** – M. Stephan Hill, H-Consulting AG
- 11h00 **Pourquoi ceux qui n'ont pas compris dès maintenant l'importance des dossiers des patients et de leur codage seront-ils perdants?** – Dr Hervé Guillain, médecin, responsable de la gestion des dossiers médicaux, CHUV
- 11h30 **Conséquences sur le management dans les soins** – M. Jean-François Cardis, Directeur des soins, Etablissement Hospitalier du Nord Vaudois (eHnv)
- 12h00 REPAS
- 13h50 Animation
- 14h00 **Préparatifs nécessaires à la réorganisation des Ressources Humaines**
M. Patrick Weber, Directeur, Nice Computing
- 14h30 **Le point de vue de l'assureur** – Dr Andreas Roos, Responsable Produits et Tarifs, Sanitas
- 15h00 PAUSE
- 15h20 **Nouveaux financements et changements associés - l'expérience allemande**
Dr Frank Heimig, Directeur, InEK
- 16h00 **Table ronde** – M. Olivier Girardin, Directeur, Hpartner Sàrl
- 16h30 APERITIF

L'animation de la journée sera assurée par M. Christian Fracheboud, associé chez Hpartner Sàrl.

ORGANISATION

- Date Jeudi 5 mai 2011
- Coût CHF 350.- par participant – comprend la participation au séminaire, le repas de midi et les pauses.
- Inscription Au moyen du talon d'inscription joint, via e-mail: sabrina.mangiarratti@espace-competences.ch ou via fax au numéro +41 21.799.92.65 ou sur le site internet www.pratique-sante.ch
- Délai 25 avril 2011
- Paiement Un bulletin de versement sera envoyé en temps utile pour le paiement. Les inscriptions ne seront pas remboursées passé le délai.
- Lieu Musée Olympique de Lausanne, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne. Le Musée se trouve à 10 mn en taxi de la gare de Lausanne.
- Parking Un parking se trouve à 5 mn à pied du Musée Olympique (Parking de la Navigation) ou à proximité immédiate (Beau-Rivage Palace).

LES CONFÉRENCIERS

Ignazio Cassis est diplômé en médecine humaine (Université de Zürich) et en Santé Publique (Université de Genève). Monsieur Cassis a plusieurs casquettes; Dr. Med. F.M.H – M.PH / Vice-Président de la FMH / Conseiller national (Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique – Président de la délégation auprès de l'AELE et du PE) / Prof. chargé de cours auprès de l'Université de Lausanne (Master in Health Economics and Management).

Heinz Locher, Dr ès sc. écon., a assumé la fonction de chef du service de la santé publique du canton de Berne pendant treize ans, puis de consultant en matière de management et de politiques de santé pour STG-Coopers & Lybrand et PricewaterhouseCoopers (PwC). En 2001, Heinz Locher ouvre son bureau de consulting «Heinz Locher Management & Consulting Services» à Berne.

Stephan Hill, Docteur en sciences politiques et gestion d'entreprise. Il a une large expérience dans le secteur des assurances, où il a occupé des postes de direction, dont la caisse maladie KPT. Il a été partenaire chez Atag Ernst & Young puis a rejoint le cabinet Arthur D. Little en qualité de partenaire et membre de la direction générale. Actuellement, Dr Hill a une entreprise de consulting. Il est également le secrétaire général de la Société Suisse pour la Politique de Santé. Il est l'auteur de plusieurs publications d'articles et de livres de référence en Suisse.

Hervé Guillain, Docteur en médecine de l'Université de Lausanne et en santé publique de l'Université de Johns Hopkins, s'est notamment spécialisé dans les domaines de la gestion des services de santé et de l'économie de la santé. Il dirige la Centrale de codage et d'archivage médical du CHUV. Il collabore à des travaux pour divers instituts ainsi qu'aux projets menés par l'association APDRG Suisse et participe maintenant à la mise en œuvre du système SwissDRG.

Jean-François Cardis est infirmier-clinicien et spécialiste en gestion hospitalière avec brevet fédéral. Depuis 2009, il dirige un secteur de soins d'environ 800 collaborateurs sur 5 hôpitaux. Sa pratique, ses publications, ses conférences et son enseignement portent sur l'attractivité, la rétention et l'intégration des professionnels dans une organisation de soins, l'évolution des structures et des pratiques de soins en regard des enjeux socio-économiques et les démarches qualité.

Patrick Weber, diplômé en direction des services infirmier et titulaire d'un Master en Health Care Management, a développé une société de conseils, formation et développement informatique dans le domaine de la santé. Spécialisé dans le codage médical et les DRG, il est actif dans le domaine de l'évaluation de l'activité infirmière avec, entre autres, le LEP. Il est vice-président de la fédération européenne d'informatique médicale, et du groupe soins infirmier et informatique de l'association internationale d'informatique médicale.

Andreas Roos est Docteur en médecine et titulaire d'un Master of Health Administration. Il est membre de la Direction générale de l'assurance-maladie Sanitas en qualité de responsable de son département Produits et Tarifs. Il a dirigé, en tant que CEO Suisse, les cliniques privées du groupe Humaine-Klinik et était Directeur Général de la Winterthur Assurances. Dr Roos est Président du réseau Economie de la Santé Winterthur et membre de divers commissions et conseils d'administration.

Frank Heimig est le directeur général de l'InEK GmbH, l'institut allemand des DRG, organisme responsable du développement et de la gestion du système DRG ainsi que de la distribution des financements aux hôpitaux et cliniques allemands. Depuis 2006, cet organisme conseille aussi la Suisse pour le développement et la mise en place des SwissDRG. En 2004, Dr Heimig a représenté l'Allemagne au sein du Groupe International pour les perspectives de paiement établi pour l'UE.

séminaire
pratique-sante.ch

LAMAL 2012: PRÊT POUR LE GRAND CHAMBARDEMENT?

MUSÉE OLYMPIQUE, LAUSANNE - 5 MAI 2011

DEUTSCHE UBERSETZUNG / TRADUCTION EN ALLEMAND

UNE DERNIÈRE CHANCE D'ÉVALUER VOTRE NIVEAU DE PRÉPARATION ET DE RECADRER VOS PRIORITÉS ET VOS PROJETS.

LAMaI 2012: PRÊT POUR LE GRAND CHAMBARDEMENT?

La nouvelle LAMaI déploiera ses effets dès le 1er janvier 2012. Pour beaucoup d'établissements, c'est surtout le nouveau modèle de financement avec ses différentes modalités qui a retenu l'attention. Pour l'essentiel, ces établissements se préparent à ces changements en se formant aux SwissDRGs, en adaptant leurs systèmes informatiques et leurs processus administratifs, en introduisant un dossier médical informatisé, en formant leurs collaborateurs et en introduisant une nouvelle comptabilité analytique.

Mais la portée des changements à venir va en fait bien au-delà de l'année 2012 et de l'introduction d'un nouveau modèle de financement. Le positionnement de l'établissement en relation avec les nouvelles concurrences, le contenu de son portefeuille de services, la démarche qualité/gestion des risques et l'efficacité médicale, l'intégration dans un réseau, l'efficacité des processus et les coûts des principaux traitements, négociation avec les caisses pour les disciplines non listées,

le financement des investissements sont quelques uns des thèmes brûlants qui devraient occuper l'agenda de vos établissements.

Quant aux cliniques privées, le changement le plus important avec la nouvelle planification sanitaire est le fait que les assureurs maladie et les cantons sont devenus partenaires en tant que co-financiers. De facto, nous allons observer un monisme pour la partie stationnaire, parce que les cantons auront l'intelligence de se baser sur les contrôles de factures effectués par les assureurs. Ils verseront des acomptes aux établissements, tout en se réservant le droit de mettre en marche leurs contrôleurs pour un méta-controlling. Une telle convention existe déjà dans le Canton de Zürich avec certains grands assureurs.

En plus, hôpitaux et cliniques se verront confrontés avec une série de conditions liées à leur mandat: urgences, soins intermédiaires, formation, etc.

En discutant avec plusieurs directeurs d'établissements médico-sociaux et des médecins dans le cadre de la préparation de ce séminaire, nous avons constaté qu'il existait à ce stade beaucoup d'idées reçues et de craintes (par ex. généralisation des réseaux de soins et perte du libre-choix du médecin). En outre, peu de directions donnent à ce stade grand crédit aux innovations disruptives qui transformeront sans aucun doute et plus rapidement que nous ne l'imaginons, nos systèmes de santé. Ces craintes doivent être recadrées et placées dans la perspective des transformations en cours de notre système de santé alors que le défi central sera de garantir une mise en œuvre du développement médical et médico-technique qui soit créatrice de valeur. Autrement dit, de permettre le développement d'une nouvelle structure «de production» qui corresponde à l'évolution des besoins de la population en ligne avec les possibilités offertes par la science et les nouveaux modèles organisationnels.

A l'instar des sept séminaires précédents, cette rencontre doit permettre d'avoir une meilleure compréhension de ces nouvelles

réalités émergentes et de vous aider à redéfinir vos priorités et vos projets dans le cadre de vos réflexions stratégiques. Des démarches et outils concrets vous seront présentés à cette occasion.

Les principaux thèmes traités seront liés aux stratégies et aux structures à mettre en place pour être plus efficace et gagner un avantage concurrentiel dans un contexte où les établissements mal positionnés pourraient disparaître avant la fin de la décennie en cours.

Plus concrètement, ce séminaire a pour ambition de:

- vous aider à mieux prendre conscience des nouvelles réalités liées aux changements amenés par la LAMaI et comprendre la nouvelle dynamique qui se met en place au sein de notre système de santé;
- dresser un inventaire des principaux changements qui se produiront dans nos marchés et identifier les enjeux concrets auxquels votre établissement devra répondre en 2012, mais surtout durant le reste de la décennie;

- vous fournir un certain nombre d'instruments pratiques devant vous permettre de tirer avantage des opportunités créées tout en mitigeant les menaces qui pointent à l'horizon;
- envisager diverses stratégies pouvant vous permettre de tirer votre épingle du jeu et vous différencier dans un marché où la concurrence deviendra plus rude et telle une vague «darwinienne» sélectionner les établissements qui pourront «continuer l'aventure».

Pour traiter de ces sujets, nous avons à nouveau cherché à réunir des experts et praticiens reconnus aux plans Suisse et international. Nous relèverons en particulier la venue de Dr Franck Heimig, directeur général de l'institut InEK, l'organisme responsable de l'introduction des DRG en Allemagne. Plusieurs experts suisses très au fait de ces questions partageront ensuite avec vous leurs expériences et points de vue.



nexus | schweiz

